

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille quinze, le vingt et un décembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle ayant pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène (qui est arrivée à la question n°11), ALLEMANDI Florence, DOUX Séverine, VAGINAY Sophie, BOISSE Sandrine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean ayant le pouvoir de M. NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : MM. FRELASTRE Jean-Michel et NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean.

**OBJET : CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION HIVER 2015 -
CONVENTION DE PARTENARIAT AGENCE DE DEVELOPPEMENT
TOURISTIQUE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE / COMMUNAUTE
DE COMMUNES.**

Le Conseil de Communauté,

Après avoir pris connaissance de la convention qui lui est proposée, par laquelle :

- L'Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute Provence s'engage à réaliser une campagne de communication et de promotion en faveur des stations de ski et de l'espace neige pour un montant de **55 260.72 € TTC.**
- La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye s'engage à prendre en charge une partie des dépenses à hauteur maximale de **5 084.25 € TTC** payable en une fois.

Après délibéré

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la convention qui lui est présentée
- **AUTORISE** le Président à procéder à sa signature
- **DIT** que les crédits afférents aux dépenses précitées sont inscrits au budget Annexe: Tourisme 2015 compte 6231.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jacques MARTIN

